

Décision 03-D-60 du 17 décembre 2003

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur de l'horlogerie de luxe

Posted on: 05 janvier 2004 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Marcout-Soulhol

Dispositif(s)

Pratique non établie

Entreprise(s) concernée(s)

Cartier

Lire

le texte intégral de la décision

84.36 Ko